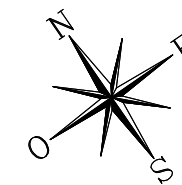


**HALL A**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
n° A03 au RDC

ENTREE	3,99	m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	23,84	m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,57	m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	12,99	m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	4,15	m <sup>2</sup>
WC	1,93	m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	2,71	m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>61,18</b>	<b>m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

Prise RJ 45	Sèche Serviette
Allège Vitrée	Radiateur
Volet Roulant	Réfrigérateur
Garde-corps	Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond	Lave Linge
Esp. techn. elect. du lgt	Cuisson
Placard	Retombée de poutre
Volet battant	Eaux pluviales



Indice A SEPTEMBRE 2018  
Echelle : 1/50

HUBERT GODET ARCHITECTE

Nota 1: Compte tenu de la déclivité de la rue Tronchet, le niveau de référence (rez-de-chaussée) pour nommer les étages est celui du hall d'entrée de chaque bâtiment.

Nota 2: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.